



Appel d'offres public

La Municipalité de Saint-Cuthbert (ci-après appelée « la Municipalité ») requiert des offres pour effectuer le déneigement et l'entretien hivernal du réseau routier.

Le prix soumis devra être sur une base de prix au kilomètre. La durée du contrat sera de trois (3) ans, débutant le 1^{er} octobre 2023 et finissant le 1^{er} mai 2026. La Municipalité se réserve le droit de reconduire ledit contrat annuellement pour une période maximale de deux (2) années supplémentaires.

Les documents d'appel d'offres pourront être obtenus à compter du 7 août 2023 via le système électronique d'appel d'offres (SEAO) à l'adresse suivante au www.seao.ca ou au 1-866-669-7326.

Ne seront prises en considération que les soumissions préparées sur les formules fournies par la Municipalité.

Les soumissions sous enveloppes cachetées portant l'inscription « SOUMISSION – DÉNEIGEMENT ET ENTRETIEN HIVERNAL DU RÉSEAU ROUTIER – MUNICIPALITÉ DE SAINT-CUTHBERT » et adressées à la Municipalité seront reçues jusqu'au jeudi le 7 septembre à 16 h (heure du bureau municipal) pour y être publiquement ouvertes.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires. Le contrat sera adjugé sur décision du conseil de la Municipalité de Saint-Cuthbert, à sa seule discrétion, et ne pourra être liée d'aucune autre façon que par une résolution de son conseil.

Le présent appel d'offre est fait en vertu des dispositions de l'article 935 du Code municipal du Québec.

Donné à Saint-Cuthbert, ce septième jour du mois d'août deux mille vingt-trois.

Larry Drapeau, directeur général et greffier-trésorier